



POUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Votre parti est-il prêt à :		si OUI, comment ?	si NON, pourquoi ?
Développer une nouvelle politique agricole et alimentaire commune basée sur la transition agro-écologique et l'alimentation solidaire, répondant en priorité à la demande européenne en éliminant les excédents et déficits structurels, et mettant fin à toute forme de dumping vis-à-vis des pays en développement.	UE	OUI	
Consacrer au moins 15% du budget de la Coopération à la réalisation du droit à l'alimentation et la recentrer sur le soutien aux systèmes alimentaires durables, basés sur l'agriculture familiale et les pratiques agro-écologiques, en priorisant les micros, petites et moyennes entreprises locales et les entreprises de l'économie sociale et solidaire.	BE	OUI 15 % est peut-être difficilement réalisable	
Recentrer la coopération au développement sur le soutien aux systèmes alimentaires durables, basés sur l'agriculture familiale et les pratiques agro-écologiques, en priorisant les micros, petites et moyennes entreprises locales et les entreprises de l'économie sociale et solidaire.	BE	OUI	
Inclure une exception agricole dans les accords de commerce international, afin de garantir la souveraineté alimentaire dans l'UE et les pays tiers.	UE	OUI	
Interdire dès 2020 l'utilisation d'agrocarburants de première génération.	UE	OUI	
Mettre en place des conseils de politiques alimentaires locaux en vue d'améliorer les systèmes agroalimentaires à l'échelle territoriale (soit au niveau communal, intercommunal ou provincial).	WB	OUI pour l'outil de concertation mais évaluer l'efficacité de celui-ci après deux ans d'installation et de fonctionnement,	